

a.a.v.r.e.

association des amis de la vallée du rhodon et des environs

MOTION N° 1 du 05 février 2009

Les membres du Conseil d'administration de l'a.a.v.r.e. réunis le 05 février 2009, à Saint Lambert des Bois,

Demandent que soit mis en place dans les meilleurs délais deux radars pour limiter la vitesse à 50 km/h, afin de sécuriser rapidement les carrefours des routes RD 91 / RD 46.

Elle soutient les réflexions du Parc Naturel Régional, pour étudier avec l'Architecte des Bâtiments de France, La DIREN, et le Directeur du Musée National de Port Royal des Champs, un projet respectueux du site classé de la vallée et de son paysage.

Le Président

Eric Aynaud